

Vives tensions dans la majorité autour du dossier des Pères Oblats

DURBUY Conseil communal

Vives tensions dans la majorité, au sein de la liste du bourgmestre, où les conseillers MR refusent d'approuver le point concernant le marché de transformation de l'ancien couvent des Pères Oblats pour accueillir le CPAS qui quittera Bomal.

Il devait s'agir d'un conseil durbuysien assez rapide ce lundi soir à Barvaux, avec seulement quatre points inscrits à l'ordre du jour. Le point concernant les conditions et mode de passation du marché de transformation de l'ancien couvent des Pères Oblats à Barvaux a toutefois cristallisé les tensions dans la majorité, au sein de la liste du Bourgmestre. Rappelons en préambule que ce groupe emmené par le bourgmestre Philippe Bontemps abrite en son sein à la fois des conseillers apparentés Engagés et MR et que, dernièrement, ces derniers ont décidé de lancer leur propre liste aux prochaines élections communale. Après quelques rétroactes, le bourgmestre Philippe Bon-

temps rappelle la finalité de ce projet : « L'ancien Couvent des Pères Oblats sera transformé pour accueillir et regrouper les services du CPAS jusqu'ici installés rue des Ardennes à Bomal, mais aussi un pôle dédié à la petite enfance avec des crèches. Ce soir, il n'est question que de la transformation destinée à accueillir le CPAS. Un dossier dont le total s'élève à 3 664 941 € et pour lequel nous avons obtenu 1 122 200 € de subside de la Région wallonne dans le cadre du volet « rénovation énergétique » du Plan de relance. Reste évidemment environ 2,5 millions € que la Commune devra financer sur fonds propres. Un dossier qui a été concerté avec tous les services du CPAS. De nombreuses rencontres ont eu



Le futur déménagement du CPAS vers l'ancien couvent des Pères Oblats a cristallisé les tensions au sein de la majorité.

lieu ces derniers moins et il a été tenu compte des remarques ».

Arnaud Delzandre : « 2,5 millions sur fonds propres, c'est trop onéreux ! »

Arnaud Delzandre, le président du CPAS et membre de la liste du bourgmestre, prend alors la parole pour annoncer que tous les conseillers apparentés MR s'opposent à ce projet : « Investir 2,5 millions € sur fonds propres dans la conjoncture actuelle, avec le CPAS en difficulté financière, c'est bien trop onéreux ! » La conseillère Laurence le Bussy (Commune Passion, min.) embraie : « Dommage qu'il n'y ait pas eu plus de communication dans ce dossier que nous avons découvert ficelé il y a quinze jours à peine. Un dossier dont le budget passe de 2,4 à 3,6 millions €. Cela devient donc assez budgétivore et ce dossier risque de faire peser un poids sur la prochaine législa-

ture. Dommage donc que ce dossier passe en fin de législature. Nous ne sommes pas encore juridiquement dans le délai de prudence mais... Nous nous montrons donc dubitatifs ».

Éric Jurdant (Écolo, min.) intervient lui aussi s'adressant à Arnaud Delzandre, le président du CPAS : « Même si ce dossier nous a, à nous aussi, posé question dès le départ, tous nous l'avons approuvé jusqu'ici. Je suis donc très surpris par votre position à quelques mois des élections. Ce n'est pas très sérieux, ni responsable. Et c'est un manque de respect envers le personnel du CPAS et les citoyens. Cela témoigne, par ailleurs de profondes dissensions dans votre majorité ».

Arnaud Delzandre réagit : « Je pense être à l'écoute du personnel du CPAS avec qui je parle quotidiennement. Je persiste qu'il est trop onéreux d'investir 2,5 millions sur fonds propres dans le contexte annuel. »

L'échevin Pablo Docquier, lui aussi apparenté au MR, le relaie : « Le projet initial était bon, c'est vrai ! Mais aujourd'hui la conjoncture a changé et c'est trop cher. Ce n'est la faute à personne ». Et de proposer : « Pourquoi ne pas investir un million dans la rénovation du bâtiment bomalois en créant pourquoi pas une annexe ? »

Ph. Bontemps : « Jamais vous n'avez tenu cette position au collège ! »

Des interventions qui font sortir le bourgmestre Philippe Bontemps de ses gonds : « D'où viennent vos chiffres ? Vous voilà devenu subitement ingénieurs-architectes ! Ce n'est pas vous qui allez venir nous donner des conseils d'économie. Jamais, en six ans, vous n'avez tenu cette position au collège et aujourd'hui, quand tout est ficelé, vous venez avec vos grandes idées. C'est hallucinant ! Je rappellerai juste que si l'on s'oppose à ce projet, nous perdrons 1,2 million € de subsides ».

11 oui, 4 non, 5 abstentions

Au vote, le dossier est finalement approuvé grâce aux votes favorables provenant de la majorité et malgré les 4 non des édiles apparentés MR (Pablo Docquier, Arnaud Delzandre, Corentin Henrotte sur la liste du Bourgmestre) et Fabrice Olivier (Commune Passion, min.). Les 5 autres conseillers se sont, eux, abstenus.

JULIEN BIL